

PAR COURRIEL

Montréal, le 16 juin 2023

Au ministre de la Langue française

Objet : Avis de la Fédération des cégeps sur le projet de Règlement autorisant le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie à déroger à l'application de l'article 88.0.17 de la Charte de la langue française

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, la Fédération des cégeps a exprimé à de nombreuses reprises ses préoccupations quant à l'impact de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français sur l'accès aux études collégiales pour les Premières Nations et Inuit.

La Fédération prend acte du projet de règlement publié le 17 mai 2023 et de la volonté gouvernementale de chercher une solution pour faire en sorte que cette population étudiante soit en quelque sorte exemptée de la démonstration de connaissance du français. Il ne lui appartient toutefois pas de déterminer si le libellé retenu dans le projet de règlement répond aux exigences des personnes et des groupes directement concernés. Elle invite donc le ministère de la Langue française à tenir compte des préoccupations exprimées par ces personnes et ces groupes. La Fédération peut toutefois d'ores et déjà assurer le gouvernement que les cégeps seront au rendez-vous pour participer à la mise en œuvre la plus harmonieuse possible des dispositions définitives qui seront édictées.

Par ailleurs, la Fédération soumet l'idée de modifier la dernière des trois conditions cumulatives pour que le paragraphe 3 de l'alinéa 1 de l'article 1 du projet de règlement se lise ainsi : « 3° cet étudiant a reçu l'enseignement collégial en anglais, dans une langue autochtone ou en anglais et dans une langue autochtone », dans une optique de cohérence avec le paragraphe précédent. Cette ouverture pourrait favoriser l'essor des formations données, même en partie, dans une langue autochtone.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces commentaires et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président-directeur général,



Bernard Tremblay